



Gestionnaire du patrimoine bâti

Date de parution de l'offre
08/04/2025

Située au coeur de l'axe Seine, entre les agglomérations de Meulan-les Mureaux et de Mantes la Ville, Gargenville est une commune de 8 000 habitants, en plein essor démographique, qui se distingue par un patrimoine bâti conséquent.

Auprès du directeur des services techniques, vous serez chargé d'élaborer, de proposer et de mettre en oeuvre les stratégies permettant d'assurer l'adaptation de ce patrimoine aux besoins des services et d'anticiper les actions à conduire pour garantir sa pérennité, tout en veillant à la sécurité et au confort des usagers. Vous travaillerez en équipe avec les ateliers municipaux qui réalise des travaux en régie sans assurer son encadrement.

Vous serez force de proposition pour optimiser l'occupation des surfaces disponibles dans un double soucis de réaliser des économies d'énergie et de diminuer les coûts d'entretien.

Missions principales et objectifs

- Mise en place et suivi d'une gestion prévisionnelle de la maintenance (marchés de services, programmation et suivi des travaux de maintenance...)
- Planification et coordination des différents travaux d'aménagement, de sécurité et de maintenance et du suivi de leur exécution
- Consultation des gestionnaires de réseaux, des partenaires institutionnels et des prestataires externes
- Estimation des coûts des ouvrages et vérification de la faisabilité économique et financière des projets
- Contrôle et évaluation des travaux, contrôle des pièces relatives à l'exécution du chantier et élaboration du dossier de récolement des aménagements réalisés
- Contrôle et vérification de la signalisation et du respect des règles de prévention et de sécurité dans les ERP de la commune et sur les chantiers (cf. DICT CSPS)
- Suivi du contrat de performance énergétique

Formations et expériences requises

De formation supérieure dans les métiers du bâtiment, vous avez idéalement une première expérience réussie dans le domaine, auprès d'un employeur public ou privé.

Vous connaissez les règles applicables aux ERP et celles relatives à la santé et à la sécurité au travail.

Vous savez rédiger un CCTP et connaissez les règles de la commande publique.

Vous maîtrisez les enjeux d'amélioration des performances énergétiques du bâti.

Vous savez estimer les coûts d'une opération d'infrastructure et analyser les devis afférents.

Infos pratiques

Poste vacant à pourvoir dès que possible.

Cadre d'emploi des techniciens et des agents de maîtrise territoriaux.

Contact

Adressez lettre de motivation et CV à :

Monsieur Le Maire
Mairie de Gargenville
CS 2421 - Avenue Melle Dosne
78440 Gargenville

contact@ville-gargenville.fr

Tél. 01 30 98 89 00